



## Le magazine du monde rural burkinabé

Fédération Nationale des Organisations Paysannes  
09 BP 977 Ouagadougou 09 Burkina Faso - Tél : (226) 25 38 26 29  
Email : fenop@fasonet.bf - Site : www.fenop.org

N° 023 d'Octobre - Novembre - Décembre 2015

### SOMMAIRE

Edito : Bonne année ? 1

Rencontre régionale à Dakar sur l'agroécologie en Afrique Subsaharienne..... 2

Atelier de la FENOP sur la subvention communautaire et techniques de vente..... 4

Agriculture et environnement, entretien avec M. Saïdou Bamogo..... 6

Visite du jardin agroécologique Beoneere..... 8

Dédicace..... 10

### EDITO : BONNE ANNEE ? .....

Une nouvelle année se présente à nous avec son corollaire d'espoirs, de bonnes intentions aussi. La Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP) à cette occasion se plie à la tradition pour présenter à ses membres et à ses partenaires ses meilleurs vœux 2016. Que l'année qui commence voie la matérialisation de vœux des uns et des autres. La situation du monde rural est généralement suspendue aux caprices de la pluie. Mais de plus en plus nos braves populations, en synergie avec les centres de recherche et de vulgarisation du gouvernement, essayent tant bien que mal d'adapter nos techniques agricoles à cette contrainte qui est la conséquence de la dégradation de l'environnement et de l'écosystème.

Pour sa part, la FENOP a dévoué son programme d'appui à la promotion de l'agro écologie ciblé sur les femmes rurales avec le soutien de ses partenaires. Les résultats sont satisfaisants même si, en la matière, il faut continuer à façonner les esprits. La résilience à ce niveau est un travail de longue haleine. C'est pour cette raison que la FENOP fera encore de la promotion de l'agro écologie une de ses priorités cette année.

Sur le front de la lutte contre les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) notre structure est omniprésente. Le fait majeur reste la démonstration des Organisations Paysannes et des Organisations de la Société Civile (OSC) contre l'utilisation des OGM au Burkina Faso en 2015.



L'année écoulée a été également marquée par les élections présidentielles et législatives. Et c'est avec satisfaction que l'on a vu tous les 14 candidats placer le développement rural au cœur de leur programme. C'est la preuve que dans le discours et dans les esprits, ceux qui aspirent à diriger ce pays ont désormais conscience que le pays ne peut se développer sans les paysans et le monde rural. C'est pour cette raison que les organisations paysannes devraient faire leur programme du président élu dans son volet agriculture et développement rural afin d'interpeller l'autorité sur ses promesses électorales. C'est le contrat qui lie le nouveau pouvoir au monde rural.

La Rédaction

# RENCONTRE RÉGIONALE À DAKAR SUR L'AGRO ÉCOLOGIE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.....

**Les 5 et 6 novembre 2015, plus de 300 représentants des gouvernements, de la société civile, de la recherche et du secteur privé ont participé à Dakar à la Rencontre Régionale sur l'agro écologie pour l'Afrique Subsaharienne, co-organisée par le gouvernement sénégalais et la FAO.**

Invitée, la FENOP y était représentée par Issouf SANOU. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, S. E. Papa Seck. Fondée sur le Symposium international sur l'ago-écologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition qui a eu lieu en septembre 2014, cette rencontre suit la Réunion Régionale de la FAO sur l'agro écologie en Amérique Latine et dans les Caraïbes.

Durant cette rencontre, un certain nombre de recommandations ont été formulées :

## **1. Les gouvernements, les décideurs politiques, les partenaires techniques et financiers, avec le soutien des organisations inter-gouvernementales et en particulier la FAO devraient :**

- Assurer pour les producteurs, en particulier pour les femmes, la jeunesse et les peuples autochtones, l'accès aux ressources naturelles notamment la terre, l'eau et la biodiversité en mettant en place des procédures simples pour l'acquisition, l'enregistrement et la sécurisation des terres. Dans ce contexte l'application des directives volontaires pour la gouvernance responsable des régimes fonciers sera applicables aux terres, aux pêches et aux forêts.
- Développer l'agro écologie dans les programmes nationaux et régionaux, notamment les communautés économiques régionales comprenant les secteurs de la pêche de la forêt et de l'élevage, dans le « Comprehensive Africa Agriculture Development Programme » (CAADP) - en français le programme détaillé pour le Développement de l'agriculture Africaine. Le CAADP devrait développer une plateforme d'innovation sur l'agro écologie.
- Créer des plateformes de collecte et d'échange des expériences et innovations agro écologiques au niveau du continent africain ainsi qu'aux niveaux nationaux.
- Mettre en place des outils qui permettent, entre autres, d'évaluer et de transformer des systèmes de subvention agricoles ainsi que les politiques commerciales et d'investissement en direction de l'agro-écologie et financer de manière appropriée les politiques permettant le développement de l'agro écologie et tout particulièrement la recherche.
- Etablir des projets pilotes de territoire comme la mise en place des terroirs agro écologiques.
- Mettre en place des politiques d'achat public en direction des produits issus de l'agro écologie et des produits locaux et intensifier la coopération sud-sud sur l'agro écologie.
- Intégrer l'agro-écologie dans les programmes nationaux de recherche et ceux des établissements d'enseignement supérieur, au niveau des programmes pédagogiques des centres de formation formels et informels des producteurs comme les champs écoles, les fermes écoles, les formations de paysans par les paysans et les jardins dans les écoles.
- Mettre en place et alimenter un fond africain pour le développement de l'agro écologie
- Intégrer la connaissance des pratiques agricoles dans les conditions naturelles, dans les sociétés d'éducation pour catalyser le rôle de l'agro écologie dans le processus économique.
- Promouvoir le développement des filières semencières en termes d'accès et d'appropriation, de la disponibilité y compris en milieu communautaire, des connaissances autochtones, des services de vulgarisation.
- Protéger la diversité des semences paysannes locales contre toute influence extérieure négative.

- Sensibiliser sur la valeur nutritionnelle des produits issus de l'agro écologie ; Inciter le secteur privé local à embrasser les principes agro écologiques ;
- Formuler des plans nationaux qui renforcent les systèmes d'utilisation des terres qui favorisent et soutiennent l'agro écologie ;
- Développer l'agro écologie indépendamment de l'agriculture intelligente face au changement climatique et proposer au niveau de la COP21 qu'un protocole international pour l'agro écologie soit mis en place et adopté par les gouvernements nationaux ;

## 2. La communauté universitaire et la recherche devraient :

- Renforcer les connaissances locales existantes, la recherche menées par les producteurs ainsi que la mise en réseau des producteurs et des chercheurs avec un accès sur la co-construction des savoirs et la recherche participative.
- Construire et renforcer les connaissances de l'agro-écologie ainsi que collecter et disséminer dans les meilleures conditions, les données agro écologiques pour permettre des décisions éclairées des décideurs.
- Consacrer plus de moyens à la recherche appliquée sur l'agro écologie avec un accent sur la sélection des variétés et espèces directement au niveau des exploitations agricoles, ainsi qu'un accent sur la science sociale et humaine appliquées à l'agro écologie.
- Identifier les espèces incluant l'élevage et les arbres adaptés pour le changement climatique.

## 3. Les organisations de la société civile devraient :

- Développer des réseaux et mobiliser les parties prenantes pour créer des économies solidaires qui favorisent l'agro écologie.
- Encourager les producteurs et les organisations de la société civile à continuer à promouvoir les pratiques agro écologiques dans les communautés rurales et dans les secteurs périurbains.

## 4. Les institutions à tous les niveaux des communautés et des secteurs devraient :

- Promouvoir les systèmes et pratiques d'innovations locales menées par les agriculteurs en bottom-up (de bas en haut) pour améliorer le rôle fondamental de l'agro écologie dans la conservation de la biodiversité et la dissémination des innovations.
- Innover dans les filières et dans les marchés des produits issus de l'agro écologie afin de rendre cette dernière plus attractive notamment pour les jeunes.

Ces recommandations, au sortir de cette rencontre, permettent au monde agricole confiant en l'agro écologie de garder espoir. Toutefois, l'application de ces recommandations appelle un engagement sans précédent des différents acteurs du monde rural : des décideurs politiques au paysan le plus isolé dans sa ferme, en passant par les techniciens du monde agricole.



Par Jacques BOUDA  
Photo : I. SANOU

# ATELIER SUR LA SUBVENTION COMMUNAUTAIRE ET LES TECHNIQUES DE VENTE

**La subvention communautaire ou la solution à moindre coût pour des femmes d'apporter une véritable amélioration pour la famille à travers leurs activités.**

Sur les chantiers du développement, la FENOP a organisé du 22 au 23 octobre 2015 un atelier de renforcement de capacités des femmes bénéficiaires de subventions communautaires. C'est au sein de la Direction Régionale de l'Agriculture des Hauts Bassins que s'est tenu l'atelier. Les participantes, 15 personnes issues de deux associations, l'UGPPKH/ Houet et l'association Sinignassigui de Bama, ont pu bénéficier des modules de formation sur le marketing et la gestion. Ces modules ont été dispensés par M. N'Diaye SOMBIE .

« Mes condition de vie se sont améliorées parce qu'on achète le riz paddy, on le transforme et puis le jour du marché, on le fait sortir pour le vendre. Avec les revenus, j'achète les condiments, je paie la scolarité des enfants, plus les dépenses de santé aussi. » C'est avec cette note de satisfaction que Salimata SANOU, formatrice et vendeuse de riz et membre de l'association Sinignassigui de Bama, s'est confiée à la FENOP. Pour cette dernière, l'impact de cette subvention se fait de plus en plus significatif dans son quotidien. A l'instar de Salimata, beaucoup de femmes de l'association Sinignassigui de Bama et celles de l'Union des Groupements des Productrices de Produits du Karité du Houet (UGPPKH), bénéficient d'une



Salimata SANOU



Zodiante TENOU

subvention communautaire de la FENOP avec l'appui financier du partenaire New Field Foundation. Cette subvention permet de développer des activités génératrices de revenus. « J'arrive à bien mener mon activité de vente de tomates. » nous a confié Zodiante TENOU, membre de l'association UGPPKH/ Houet. Avec les subventions communautaires, les femmes développent leurs activités commerciales et parviennent un tant soit peu à subvenir à certains besoins vitaux. « J'ai économisé et j'ai acheté un mouton gardé dans la famille. » a ajouté Zodiante TENOU.

Pour rappel, la gestion de ces subventions communautaires est assurée par les femmes elles-mêmes. Pour le remboursement des subventions, au sein de leurs groupements elles fixent elles-mêmes les taux d'intérêt afin d'agrandir le cercle des bénéficiaires grâce à ces intérêts.

Au cours de l'atelier, les femmes ont menés des travaux de groupe qui ont permis d'identifier certains problèmes rencontrés. L'analyse des résultats a permis de mettre en exergue un certain nombre d'insuffisances en termes de management du dispositif. Il s'agit notamment d'une stratégie peu efficace de sélection des bénéficiaires, de gestion des impayés et des retards de remboursement. L'absence d'outil de sélection des bénéficiaires, ainsi que l'absence de traçabilité des recouvrements posent également problème.



L'aspect participatif de l'atelier, les séances de questions-réponses et les exercices d'application, ont permis aux participantes de disposer des qualités et des aptitudes nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches. Malgré le fait que certaines des participantes avaient déjà bénéficié de cette formation, elles ont pu acquérir de nouvelles connaissances en commercialisation de leurs produits et en gestion d'un dispositif de micro crédit.

A l'issue de l'atelier, ces femmes outillées en techniques de marketing et de gestion se disent prêtes à utiliser les subventions communautaires pour une amélioration très significative de leur quotidien. Elles ont désormais à leur disposition des fiches présentant les critères que doivent remplir les différents bénéficiaires, des fiche d'évaluations et des fiches de remboursement.

A travers cet atelier, la FENOP a pour ambition de changer le quotidien des femmes, grâce à la subvention communautaire, en partant des ménages. Cet atelier s'est achevé sur une note de satisfaction générale. Les objectifs du présent atelier sont atteints et les participantes sont capables d'administrer elles-mêmes ces différents outils. Elles souhaitent vivement que la FENOP révise à la hausse le montant de la subvention. Cette révision permettra aux deux organisations d'augmenter non seulement les montants à octroyer mais aussi le nombre des bénéficiaires.

La subvention communautaire est un projet financé par la Fondation New Field à travers la FENOP. L'objectif à long terme du projet est d'inspirer certains établissements financiers locaux afin qu'ils puissent, à partir des acquis du projet, octroyer des crédits à des conditions réalistes pour les paysans.

Par Jacques BOUDA

## AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT : ENTRETIEN AVEC M. SAÏDOU BAMOGO .....

En prélude à la COP 21 (Conférence de Paris de 2015 sur le climat) qui s'est déroulée en décembre dernier, nous avons échangé avec M. Saïdou BAMOGO, responsable du bureau de Kaya de l'ONG APIL. Au cours de cet entretien, nous avons abordé les questions relatives à l'agriculture biologique mais aussi des liens entre agriculture et environnement.

Seydou KONATE : Bonjour Monsieur BAMOGO, merci de nous recevoir chez vous. Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

Saïdou BAMOGO : Bonjour, cela nous réjouit de vous recevoir ce matin pour parler d'une thématique qui nous tient à cœur. APIL signifie Action pour la Promotion des Initiatives Locales. C'est une ONG de développement qui a été créée en 1998 mais c'est en 2004 que nous avons reçu le statut d'ONG. En 2012 nous avons été reconnus par l'Etat Burkinabè comme une ONG d'utilité publique. APIL intervient dans trois régions au Burkina Faso à savoir le Centre, le Plateau Central et le Centre Nord. Nous abordons trois thématiques qui sont, entre autres, la sécurité alimentaire durable, le renforcement de capacités des acteurs sur le terrain et la troisième concerne tout ce qui est gouvernance locale. Le siège social d'APIL se trouve à Ouagadougou et nous avons des représentations à Ziniaré, Kaya et Pissila. Actuellement, le personnel d'APIL compte 60 personnes avec un coordonnateur qui est le manager général. Nous avons plusieurs projets que nous pilotons dans ses différentes régions.

SK : APIL intervient-il dans le secteur agro écologique ?

SB : Nous sommes bien ancrés dans le domaine agro écologique en tant que membre du CNABIO (Conseil National pour l'Agriculture Biologique). Le CNABIO est une faïtière qui regroupe tous les acteurs qui interviennent dans le domaine de l'agro écologie. Il permet aux acteurs d'échanger sur des thématiques du moment. Dans le cadre de ses activités, APIL met un accent particulier sur la question de l'agro écologie. Nous enseignons à nos groupes cibles les principes agro écologiques dans tous nos projets qui concernent l'agriculture.

SK : Actuellement APIL pilote-t-il des projets agro écologiques ?

SB : Affirmer qu'APIL a un projet agro écologie en son sein c'est trop dire. Mais nous menons une politique agro écologique. Dans nos différents projets, nous développons l'aspect d'agro écologie de façon transversale dans toutes les actions que nous menons.

Je disais tantôt que nous sommes très actifs dans le domaine de la sécurité alimentaire durable et, là, nous accompagnons les producteurs au niveau des semences améliorées en les aidants à constituer des semences paysannes.

SK : Est-ce que les populations adhèrent aux principes de la culture agro écologique ?

SB : Les populations adhèrent aux principes. Dans le domaine de l'agriculture, si tu fais tes demi-lunes, tu fais tes haies et tes cordons pierreux à la fin de la saison, tu n'as pas à comparer ta production avec celui des autres. Dans le domaine du maraîchage, c'est la même chose, si tu veux produire et mieux conserver et que tu utilises les Urées, les NPK, les pesticides, il faut reconnaître que tu auras une grande perte. Cependant, nous avons vu des paysans qui ont fait une production biologique et qui ont pu conserver cela pendant près de neuf à dix mois



*sans perte. Donc, déjà au niveau de la conservation cela se sent et au niveau de la qualité ça se voit. Il y a une volonté des producteurs à adopter la culture agro écologie mais il y a d'autres aspects qui compliquent vraiment la vulgarisation à grande échelle.*

SK : La difficulté de la vulgarisation à grande échelle ne s'explique-t-elle pas par la pénibilité du travail ?

*SB : Justement, je voulais y venir. Mais je crois que nous ne devrions pas mettre en avant cet aspect car si on veut, on peut. Ce que nous pouvons faire, en tant qu'acteurs du développement, c'est de voir de quelle manière nous pouvons accompagner les producteurs pour réduire cette pénibilité en mettant à leurs dispositions des moyens et aussi notre expertise pour les accompagner dans la maîtrise des techniques de productions. On sait que cela est difficile, mais avec la volonté nous pourrions y arriver. L'autre difficulté que nous n'avons pas abordée est la disponibilité des matériaux au niveau local (fumure organique). Sur le terrain, il y a des ménages qui n'ont pas de bœuf ou pas assez pour en faire du compost et cela rend difficile la culture biologique. A notre niveau, nous nous employons à trouver des solutions adaptées à la réalité des populations.*

SK : Concernant les difficultés, l'aspect économique n'est-il pas un frein à la culture biologique ?

*SB : Non, pas du tout. Pour un producteur qui fait la culture conventionnelle, quand on fait son compte d'exploitation en début de campagne, on s'aperçoit que pour un champ d'un hectare, le producteur va acheter dix sacs d'Urée et NPK. D'autres dépenses vont aussi s'y ajouter comme l'achat de pesticides. Comparativement à une production biologique, tous ses éléments sont offerts par la nature. Le seul investissement qu'apporte le producteur est sa force de travail. Au total, le producteur biologique fera plus d'économie que le producteur du conventionnel. L'autre aspect qui est intéressant dans la culture biologique est la conservation des produits qui se fait mieux que pour des produits conventionnels.*

SK : Quelles sont les stratégies mises en place pour que le consommateur soit informé des qualités des produits biologiques ?

*SB : C'est à nous de travailler pour que le consommateur soit informé des qualités de la production biologique. Le consommateur doit savoir qu'en consommant les produits bio, c'est sa santé qu'il préserve. La création d'un marché bio est une priorité pour nous. C'est vrai que nous accompagnons les producteurs dans la culture biologique mais il faut qu'ils arrivent à écouler la production. Pour nous, c'est ça le défi.*

SK : Pour les consommateurs, il est difficile de faire la différence entre les produits Bio et les autres. Les consommateurs Burkinabè auront-ils bientôt des produits labellisés Bio ?

*SB : Pour APIL, c'est une étape importante. Depuis plusieurs années nous accompagnons des producteurs qui ne font que du Bio et labellisé cette production sera l'étape ultime après celle de la certification. Nous pensons que c'est le souhait de tous les acteurs qui interviennent dans le domaine. Le CNABIO a même eu à faire une présentation sur la labellisation. Les mécanismes sont en marche et nous pensons que les choses vont se mettre en place.*

SK : Actuellement, nous sommes à l'heure de la COP21, peut-on dire qu'il existe un lien entre l'agriculture et l'environnement ?

*SB : C'est capital et je crois qu'on ne peut pas dissocier les deux. L'environnement est la base de tout ce que nous faisons. Lors des différentes interventions sur le terrain, nous essayons d'encadrer les bénéficiaires sur la manière de concilier l'agriculture et l'environnement. L'agro foresterie a montré toutes ses preuves dans la préservation de l'environnement.*

SK : Nous sommes au terme de notre entretien et notre dernière question va porter sur la COP21. En tant qu'acteur de développement qu'entendez-vous de la COP21 ?

*SB : Nous entendons que les décisions de la COP21 ne soient pas prises pour plaire à des personnes. C'est vrai que nous ne sommes pas les plus grands pollueurs de la planète, mais chaque nation doit jouer sa partition car les conséquences nous toucheront tous. Il serait aussi intéressant que les grandes puissances, qui sont les plus polluantes, mettent en place un fond pour accompagner les Etats en voie de développement.*

## VISITE DU JARDIN AGROÉCOLOGIQUE DE BEONEERE

L'association Beoneere (« avenir meilleur » en mooré) a été créée en 2013 par des agroécologistes formés par Terre et Humanisme. De 6 formateurs au départ, elle en compte aujourd'hui 14, prêts à intervenir principalement dans les zones de Ouagadougou, Ouahigouya, Kaya et Koupéla mais aussi sur tout le territoire national et dans la sous-région. La FENOP est allée faire une visite sur leur jardin de Tanghin, à Ouagadougou. Suivons notre guide, Souleymane BELEM.



« Je suis le coordinateur de Beoneere. Avant, je produisais en conventionnel, mais depuis que j'ai suivi cette formation de 4 semaines à Betta et à Kokologho, je suis revenu ici et j'ai expérimenté, j'ai trouvé que les résultats étaient très bons. J'ai préféré rester au même endroit pour sensibiliser les autres

maraichers qui font du conventionnel et les convaincre de cultiver des légumes bio et sains. On a essayé d'en former certains et d'autres viennent voir d'eux-mêmes. On a choisi ce coin ici, qui est une colline, il n'y avait rien ici, car les gens se disent que si c'est pas dans un bas-fond, on ne peut pas faire du maraichage, mais avec l'agroécologie, on peut cultiver partout, c'est pourquoi on a choisi cet emplacement justement pour montrer ce qu'on peut faire avec les pratiques agroécologiques.

Nous avons donc aménagé un emplacement comme champ d'expérimentation, pour les formations, pour les gens qui veulent faire des stages, comme des élèves, et le reste c'est pour produire. Nous avons ici un demi hectare. Sur ce périmètre à Tanghin, nous avons déjà convaincu 24



producteurs de passer à l'agroécologie. Pour certains, ils ont compris l'intérêt de ne plus utiliser les engrais et les pesticides pour leur consommation personnelle, mais pour la vente ils les utilisent toujours.

Mais ça a été difficile de passer du conventionnel à l'agroécologie, parce que pour l'agroécologie, ça démarre lentement, mais à la longue, si tu as pu tenir, tu vois les résultats. Alors qu'avec le conventionnel, dès que tu démarres, tu as des résultats, mais à la longue aussi, les résultats ne sont pas les mêmes. Par exemple si tu as 10

plants de salade en conventionnel, et moi j'ai 10 plants en agroécologie. En 2 ou 3 mois, tu pourras récolter 2 fois, alors que moi je ne vais récolter qu'une fois. Mais si tu mets un sac d'engrais par mois, l'année d'après tu devras mettre un sac et demi ou deux sacs. Et la 4ème année, même si tu viens avec une tonne d'engrais, la terre va refuser. Alors



qu'avec l'agroécologie, la 1ère et 2ème année c'est un peu dur, mais à partir de la 3ème année, tu es tranquille.

Malheureusement, les gens ne différencient pas les légumes bios et les légumes conventionnels. Ils veulent avant tout ce qui est propre et joli et surtout moins cher, donc c'est ça qui nous freine un peu. Mais depuis 2014, après le passage de Pierre Rabhi, nous avons beaucoup de demande, et nous arrivons à tout écouler. Nous n'arrivons même pas à satisfaire tous les clients, car nous avons un problème d'eau, de mars à juin. Si nous avons 20 planches, nous devons nous limiter dans cette période à 5 planches. Nous n'utilisons pas l'eau du barrage car elle est trop polluée, nous avons un puits que nous avons creusé. La profondeur n'est pas suffisante, il faudrait 15 à 16 m de profond, pour avoir de l'eau toute l'année. Le problème c'est qu'il faut des moyens pour stabiliser les bords du puits, sinon ça retombe.

Mais l'association vient d'acquérir un terrain de 2 ha, en périphérie de Ouaga où nous allons bientôt commencer. Mais nous allons quand même rester ici pour continuer les sensibilisations et les formations auprès des producteurs conventionnels. Nous sommes en train de négocier de gauche à droite pour avoir un forage, avec ça, on sera tranquille. Nous n'aurons plus aucun problème d'eau. Ce n'est pas loin de la ville, c'est à 18 km de Ouaga.

Les techniques qu'on utilise c'est tout d'abord le compost. On le fait à base de fumier, et ce qu'on appelle la biomasse, des feuilles mortes, de l'herbe, des



plumes, des os calcinés, de la cendre. Ensuite une fois le montage fait, on le retourne tous les 15 jours. Jusqu'à 60 jours, si c'est pour le maraichage. Si c'est pour les arbres, il faut arriver à 75 jours. Maintenant ce compost sera appliqué



selon les techniques utilisées, comme les demi-lunes maraichères, le zaï. Nous faisons le traitement phytosanitaire naturel avec le tabac, les feuilles, les graines et l'huile de neem, les feuilles de papayer, l'ail, le piment, le moringa. Et pour faciliter le traitement, nous faisons l'association des cultures, ce qui permet d'avoir moins d'attaque. Ici nous avons planté de la menthe avec les choux-fleurs, avec l'odeur de la menthe, rien ne s'approche.

Ici nous avons creusé des planches à 20 cm de profondeur, en tenant compte de la pente. Nous ajoutons en plus du paillage pour que l'eau reste plusieurs jours. Ce sont des planches pour la saison sèche. En période hivernale, nous utilisons d'autres planches, plus en hauteur. Ici nous avons creusé une profondeur de 20 cm également, puis nous avons posé la terre arable sur le côté. Premièrement on a mis du compost en bas, en deuxième couche on a mis du fumier, en 3ème couche on a remis du compost, puis on a refermé avec la terre arable. On peut utiliser cette planche jusqu'à 4 ans sans ne rien toucher.

Ça, ce sont des planches hors-sol. Ce sont des grands sacs que nous remplissons de terre, puis nous mettons un tuyau au milieu que nous remplissons de cailloux. Ensuite nous enlevons le tuyau. Une fois que les plants poussent, ils sortent sur les côtés et recouvrent tout le sac. On l'utilise surtout pour les légumes à fruits comme les aubergines, les tomates. On l'utilise



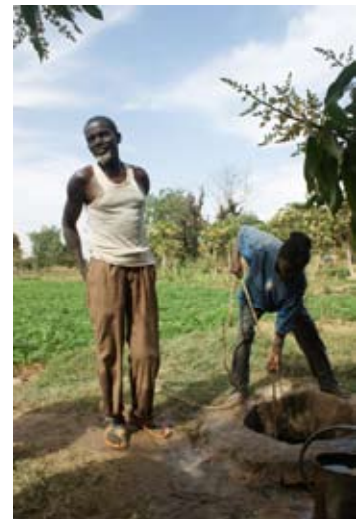
généralement dans les concessions, où il n'y a pas de place pour cultiver, où dans les cours où il n'y a pas de jardin. On peut le déposer même sur des pavés ou des carreaux.

Les gens arrivent de plus en plus à comprendre que le conventionnel, ce n'est pas quelque chose pour l'avenir.

Surtout d'une part à cause de leur santé, les gens prennent conscience que les pesticides chimiques sont mauvais, et ils disent qu'ils vont arrêter parce que cela ne leur fait pas du bien, il y a déjà 4 d'entre eux qui ont perdu la vue à cause des pesticides, et d'autre part pour la terre, ils vont cultiver 2 ou 3 ans avec les engrais et ils voient que pour le sol ce n'est pas bon. Par exemple on entend de moins en moins de crapauds, ils disparaissent, les vers de terre aussi. Avant, quand il pleuvait, les vers de terre étaient partout, mais maintenant ils se font rares. Mais sur notre parcelle il y en a, c'est leur zone de refuge !

Et avec l'agroécologie, nous n'avons pas besoin de nous endetter, car nous n'utilisons que ce que nous trouvons ici, alors qu'eux, au moment de l'écoulement ils doivent d'abord rembourser leurs dettes. Mais le problème pour le compost c'est que nous devons acheter le fumier, parce que nous n'avons pas d'animaux, et une charrette coûte 3000 F, et un tricycle coûte 5000 F, donc au final ça revient aussi cher que l'engrais ... Avec 300 F, vous pouvez avoir 1 kilo d'engrais.

Voici un membre de Beoneere, le doyen. Il a commencé le maraichage il y a plus de 40 ans, et il ne savait pas ce que c'était que l'engrais et les pesticides. Puis il a commencé à utiliser ça, mais depuis qu'il s'est approché de nous, il a laissé. Il avait utilisé les engrais parce qu'on venait leur donner cadeau, mais eux-mêmes ils ont vu que ce n'est pas bon pour leur santé et que ça dégrade la terre. Il dit que l'engrais et les pesticides c'est un danger. Pour les yeux, pour la gorge et les poumons. Avant qu'on utilise ça, il n'y avait aucun problème de santé et ça marchait bien. Quand on a commencé à utiliser ça, on a commencé à tomber malade. Si tu dis à quelqu'un de laisser les engrais, il va te dire qu'il n'a pas d'argent pour payer du fumier, donc c'est très difficile de les convaincre.



Avec l'association, on voudrait pouvoir produire beaucoup de compost, pour pouvoir donner aux producteurs, ça allait motiver beaucoup de monde à laisser l'engrais. C'est vrai que ce n'est pas toujours de leur faute, pour avoir du fumier c'est tout un problème.»

Par Alexandra MELLE

## Dédicace du livre « Petit Trésor de Prévention et de Gestion des Conflits »

La FILO, Foire Internationale du Livre de Ouagadougou, a abrité le vendredi 27 novembre 2015 au SIAO (Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou) la dédicace du livre « Petit trésor de prévention et gestion des conflits ».

Sous la forme d'un coffret de vingt animations contenant des modules adaptés au contexte ouest-africain, c'est un ensemble d'approches interactives et participatives qui est proposé aux acteurs du développement. Ecrit dans un langage simple et limpide, il permet une lecture facile et une exploitation aisée des différents outils proposés, ainsi que des solutions simples, pratiques et adaptées à chaque situation. Contrairement aux conceptions théoriques de la gestion des conflits, cet ouvrage propose une approche pédagogique inspirée des expériences tirées de la pratique du terrain auprès des pasteurs et agropasteurs. Par la démarche « questions – réponses » et à travers des échanges libres, le livre permet aux praticiens de la promotion de la Paix, d'acquérir des expériences concrètes.



Accompagné d'un CD d'animations en format PowerPoint qui en facilitent la compréhension, ce recueil pédagogique est destiné aux acteurs du développement intervenant notamment en milieu rural. Il leur permettra d'avoir un outil efficace à même de guider tout acteur de cohésion sociale.

Notons que ce petit trésor est le fruit de la collaboration entre le Service d'Édition en Langues Nationales (SEDELAN) et la Plate-forme d'Actions à la Sécurisation des Ménages Pastoraux (PSAMEP).

Les auteurs, Andreas GÖPFERT et René MILLOGO (en photo) qui ont dédié ce livre pour le public, ont en outre exprimé leur gratitude à Monseigneur Gabriel SAYAOGO, Evêque de Manga, et à la représentante de l'Ambassadeur d'Allemagne au Burkina Faso, respectivement parrain et président de la cérémonie de dédicace.

KONATE Seydou, Consultant en communication  
Chargé d'Étude et d'Analyse au MARHASA  
Konateseydou84@gmail.com

# FENOP INFO

## Trimestriel d'informations

Directeur de publication  
Zachariaou DIALLO

Coordinateur général  
Issouf SANOU

Appui technique  
Alexandra MELLE  
Jacques BOUDA  
Corine DUC  
Abdoulaye TAO  
Amadou KIENTEGA

